

# Réunion du 25 septembre 2015

**Membres présents** : Deville Patrick, Tourte Florence, DEMEYERE Aurélie, Charbonneau Simon, Bruce Auger, Druet Laurent, Huck Stéphane, Lejeune Cédric, Poujol Laurent

**Membre excusé** : Olivier Ferreira

## **1/ELECTION DU BUREAU**

Le bureau est composé de :

- Monsieur Patrick Deville, président
- Monsieur Huck Stéphane, trésorier, vice président
- Madame Tourte Florence, secrétaire
- Madame Demeyère Aurélie, secrétaire adjointe
- Messieurs Lejeune Cédric et Auger Bruce responsables de l'animation.
- Messieurs Ferreira Olivier, Druet Laurent, POUJOL Laurent responsables des championnats hommes et femmes.
- Monsieur Charbonneau Simon, responsable des championnats jeunes.

Le président explique le fonctionnement du club aux nouveaux venus.

## **2/ CHAMPIONNATS**

Le « casse-croûte » prévu pour les rencontres de championnat est reconduit seulement pour les rencontres d'été. Les capitaines de chaque équipe devront gérer les courses que le club remboursera.

Pour les rencontres d'hiver, seule l'équipe des + de 35 sera concernée puisque les autres équipes n'ont que deux simples et un double.

## **3/FINALES**

Les finales du tournoi open sénior auront lieu dimanche à 15h. La remise des prix aura donc lieu vers 16h30/17h.

## **4/ REUNION CDOT**

Une réunion aura lieu le jeudi 8 octobre au gymnase de Laigneville. Elle est organisée par le CDOT et a pour but de présenter le calendrier sportif. Stéphane s'y rendra afin de représenter le club.

## **5/ANIMATIONS 2015/2016**

-La rencontre parents/enfants est reconduite cette année. Elle aura lieu au mois de décembre.

-Barbecue pour lequel Simon propose d'organiser un tournoi de double avec des balles intermédiaires.

-Le tournoi Handi

## **6/ENTRETIENS INDIVIDUELS**

Les BE devront participer à un entretien individuel en présence du président, du trésorier et de la secrétaire.

## **7/FERMETURES DES VIEUX TERRAINS**

Lors de l'AG, le problème d'accès aux anciens courts a été soulevé. Le bureau décide de ne pas faire de nouveaux frais pour ces courts. La solution du cadenas à code a déjà été essayée. Romuald et Patrick ont dû les remplacer à plusieurs reprises. Simon précise que les clés des anciens courts ont été réclamées au maximum 10fois l'année dernière.

Le bureau décide donc que les adhérents devront donc continuer à demander les clés à Ezéquier ou Simon pour avoir accès aux anciens courts.

## **8/EQUIPES**

Les équipes pour les championnats seront établies avec les responsables des championnats et les BE.

Patrick précise que les balles sont commandées pour toute la saison. Il y aura des tubes de 3 balles pour les tournois et 4 balles pour les championnats.

## **9/HANDI**

Deux nouveaux fauteuils vont être commandés pour les joueurs. Le club devra avancer les frais qui seront remboursés par la Caisse d'Épargne et la MMA. Le prix est estimé à 7000euros.

Le bureau décide également de prendre en charge le forfait d'inscription au tournoi d'Orléans d'un joueur handi. La somme s'élève à 200 euros.

Le prize money du tournoi handi est augmenté à 1300 euros pour le prochain tournoi. Joël continue à être le juge arbitre du tournoi handi. Laurent demande s'il est possible de mettre des prises derrière les chaises d'arbitre afin de pouvoir brancher les tablettes.

Le club va inscrire une équipe afin de participer aux éliminatoires pour les championnats de France. L'équipe serait composée de 2 joueurs du club de Pompadour et de 2 joueurs du TC Cauffry.

Si jamais le club devait recevoir cette rencontre, il faudra prévoir la restauration pour les joueurs. Cela aurait lieu en janvier ou février avec 2 simples et 1 double.

## **10/ MAIRIE**

La mairie demande un jeu de clés du club house et une carte magnétique pour avoir accès au club.

La séance est levée à 21h35.